



BILAN

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

PEDT 2022 – 2025

Hôtel de Ville de Magny le Hongre

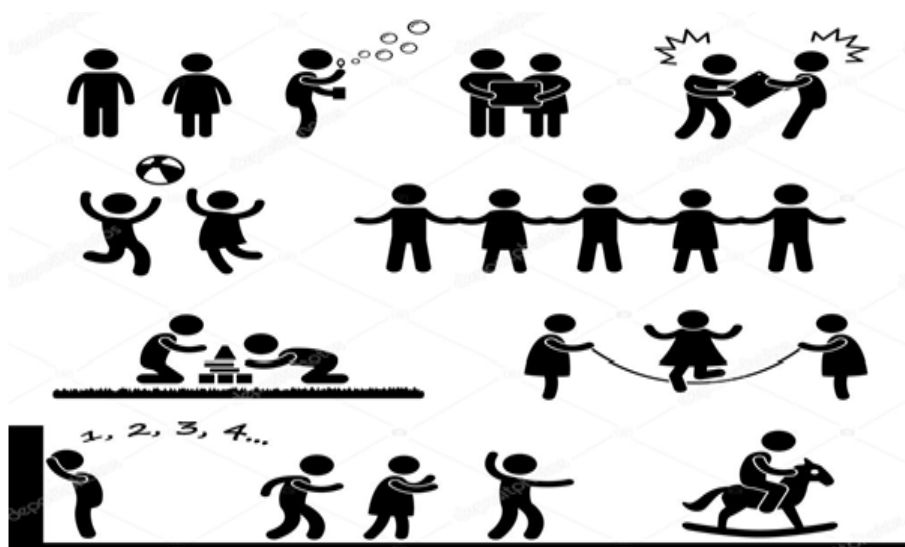
1 place de la mairie

77700 Magny le Hongre

mairie@magnylehongre.fr

<https://www.magnylehongre.fr>

Un projet partagé au service de la réussite, du bien-être et de l'épanouissement des enfants et des jeunes



DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ

1. Présentation générale du territoire

La commune de Magny le Hongre se caractérise par une évolution démographique rapide et atypique. Ancien village rural, le territoire a connu une croissance soutenue de sa population, passant de 121 habitants en 1968 à plus de 9 000 habitants aujourd'hui.

La population communale présente un **profil particulièrement jeune**, avec près de la moitié des habitants âgés de moins de 30 ans. Les ménages sont majoritairement composés de familles avec enfants, bien que l'on observe une diversification progressive des configurations familiales (familles monoparentales et recomposées). Les personnes âgées demeurent sous-représentées à ce stade.

Cette dynamique démographique a fortement structuré les politiques éducatives locales et généré une **demande importante en équipements scolaires, périscolaires et de loisirs**, aujourd'hui confrontée à une phase de transition liée à la baisse récente des effectifs scolaires.

2. Données socio-économiques

Magny le Hongre présente un profil socio-économique globalement favorisé :

- population active et qualifiée,
- taux d'emploi supérieur aux moyennes nationales,
- taux de chômage contenu (environ 6 %),
- forte représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Le tissu économique local repose principalement sur les secteurs des services, du commerce, de la santé et de l'éducation, avec une progression des activités indépendantes et entrepreneuriales.

Toutefois, le **niveau élevé des prix du logement** constitue un facteur de tension sociale, limitant l'accès au territoire pour certaines catégories de ménages et générant des enjeux de **mixité sociale et d'égalité d'accès aux services publics**, notamment éducatifs.

3. État de l'offre éducative du territoire

3.1 Petite enfance (0-3 ans)

La commune dispose d'une **offre d'accueil du jeune enfant diversifiée, structurée et qualitative**, articulée autour :

- d'une crèche municipale multi-accueil (59 berceaux),
- de deux structures inter-entreprises conventionnées CAF,
- d'un Relais Petite Enfance intercommunal (RPE Val d'Europe).

Les projets éducatifs s'appuient sur :

- le respect du rythme de l'enfant,
- la sécurisation affective,

- l'inclusion des enfants à besoins spécifiques,
- la coéducation avec les familles,
- des partenariats culturels et des actions de soutien à la parentalité.

Enjeux identifiés :

- renforcer la lisibilité globale de l'offre,
- développer les passerelles entre petite enfance, assistants maternels et école maternelle,
- consolider les espaces d'échanges et d'analyse des pratiques professionnelles.

3.2 Enfance (3–10 ans)

La Ville propose une **offre éducative complète et accessible**, comprenant :

- trois groupes scolaires,
- trois accueils de loisirs municipaux,
- un accueil périscolaire structuré (matin, pause méridienne, soir),
- un Plan Mercredi labellisé depuis 2019.

Les actions mises en œuvre s'inscrivent dans une logique de :

- continuité éducative,
- respect des rythmes de l'enfant,
- accessibilité financière (tarification au quotient familial),
- inclusion des enfants en situation de handicap,
- diversification culturelle, sportive et citoyenne.

Difficultés observées :

- baisse structurelle et continue des effectifs scolaires (-36 % en 8 ans),
- sous-utilisation progressive des équipements,
- tensions sur les ressources humaines (recrutement, fidélisation, turn-over),
- organisation complexe pouvant nuire à la lisibilité pour certaines familles.

3.3 Jeunesse (11–25 ans)

La politique jeunesse repose principalement sur le **Point Jeunes municipal** et des actions partenariales, notamment avec le collège du territoire.

Les constats issus des consultations font apparaître :

- une offre encore insuffisamment développée pour les 15–25 ans,
- des moyens humains limités et mutualisés,
- une fréquentation concentrée sur les 11–14 ans,

- une demande réelle d'activités, de projets et d'espaces d'engagement.

Parallèlement, plusieurs **leviers favorables** sont identifiés :

- volonté politique affirmée de structurer une politique jeunesse,
- locaux municipaux disponibles,
- compétences internes identifiées,
- dynamiques partenariales à l'échelle du Val d'Europe.

4. Évolution des effectifs scolaires et impacts territoriaux

Depuis 2016, la commune enregistre une **baisse moyenne annuelle de 4 à 5 % des effectifs scolaires**, avec une accélération marquée en 2024 (-9 % en une année). Cette dynamique se traduit par :

- un déséquilibre entre effectifs entrants (PS) et sortants (CM2),
- une projection de stabilisation autour de 680 à 720 élèves à l'horizon 2030,
- une réflexion engagée sur l'adaptation du maillage scolaire.

Cette évolution appelle une **reconfiguration progressive et concertée** de l'offre éducative afin de garantir la qualité du service public dans un contexte de rationalisation des moyens.

5. Enjeux stratégiques partagés

Au regard des constats territoriaux, le diagnostic partagé met en évidence les enjeux suivants :

- garantir la continuité éducative de 0 à 17 ans,
- adapter l'offre éducative aux évolutions démographiques et sociales,
- renforcer l'inclusion, l'égalité d'accès et la réussite de tous les enfants,
- structurer une politique jeunesse ambitieuse et lisible,
- optimiser les ressources humaines, financières et matérielles,
- renforcer la gouvernance éducative et la coéducation avec les familles,
- inscrire les actions éducatives dans une démarche durable, citoyenne et partenariale.

6. Conclusion du diagnostic CAF / SDJES

Le territoire de Magny le Hongre dispose d'atouts solides et d'un engagement fort en faveur de l'éducation. Le PEDT 2026–2029 s'inscrit dans une **phase de transition qualitative**, visant à consolider l'existant, ajuster l'offre aux réalités démographiques et renforcer la cohérence globale du parcours éducatif.

Ce diagnostic constitue le socle partagé des orientations stratégiques du PEDT, élaborées en concertation avec l'ensemble des partenaires institutionnels, éducatifs et associatifs du territoire.